

LISTE DES ÉMETTEURS ASSUJETTIS - AVIS DU PERSONNEL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Référence : Bulletin de l'Autorité : 2006-03-31, Vol. 3, n° 13

Le personnel de l'Autorité des marchés financiers désire informer les intervenants du marché que dans un proche avenir la liste des émetteurs assujettis et leurs défauts publiés sur le site Internet de l'Autorité sera améliorée et comprendra des défauts pour tous les documents requis en vertu des obligations d'information continue. Ainsi, un émetteur qui aura omis de déposer un document ou qui aura déposé un document comportant des lacunes importantes sera identifié sur la liste comme étant un émetteur en défaut. De même, un émetteur qui aura omis de déposer son supplément de profil d'émetteur dans SEDI sera également identifié sur la liste.

Le personnel est d'avis qu'une liste des émetteurs en défaut plus complète incitera les émetteurs à respecter leurs obligations d'information et permettra au public investisseur d'avoir toute l'information utile à l'égard des émetteurs assujettis au Québec, et ce dans les délais prévus à la loi.

Nous vous invitons à consulter la liste des émetteurs assujettis à l'adresse suivante :

http://www.cvmq.com/fr/emetteur/emetteurs_intro.asp